

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2018

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h en présence de deux (2) personnes du public.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Les procès-verbaux** de la séance ordinaire du 7 mars 2018 et de la séance d'ajournement du 15 mars 2018 ont été adoptés à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser l'administration à utiliser**, pour diverses transactions bancaires, **le système Accès D de la Caisse Desjardins** selon l'évolution des besoins de la Municipalité.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'**adopter le Plan stratégique de développement de la municipalité 2017-2021**. Un sommaire des projets prévus sera publié dans *L'AJOUT Municipal*. Le document intégral sera accessible sur le site Internet de la Municipalité et les citoyens qui souhaiteront s'en procurer une copie pourront le faire au bureau municipal au début de mai.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter la démission de M. Steve Elliott à titre de concierge et de le remercier pour ses années de service**.
9. Il a été résolu à l'unanimité d'**affecter M. Yves Arseneault**, actuellement ouvrier saisonnier, **comme concierge à plein temps** pour combler le poste laissé vacant par la démission de M. Steve Elliott.
10. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser l'administration à faire un appel de candidatures pour combler un nouveau poste d'inspecteur municipal adjoint**. Ce poste est financé par le poste d'ouvrier saisonnier laissé vacant par la réaffectation de M. Yves Arseneault et par un ajout de ressources. Il permettra à la Municipalité de miser sur une personne hautement qualifiée pour appuyer le directeur du Service des travaux publics, de mieux répondre aux besoins croissants et de faire une gestion prévisionnelle de ses effectifs.
11. Il a été résolu à l'unanimité **de transmettre à la Cour municipale deux (2) dossiers pour non-paiement de taxes**. Il s'agit de deux terrains non construits situés respectivement sur la route 349 et sur le chemin de la Robine.

12. Dans le cadre des **festivités du 30^e anniversaire de la fusion de Saint-Paulin**, il a été résolu à l'unanimité de procéder à l'acquisition et à la location de vaisselle lavable pour répondre aux besoins de l'événement non comblés par le traiteur.
13. Le maire n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Sécurité publique

14. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser M. Luc Picotte à participer au congrès des Chefs pompiers** qui aura lieu en juin à Rimouski, un déboursé de l'ordre de 1 200 \$.
15. Il a été résolu à l'unanimité de **procéder à l'inspection préventive de tous les bâtiments sur le territoire de la Municipalité**, sur une période de cinq (5) ans, selon les orientations du Conseil qui tient à ce que la conformité de tous les bâtiments à la réglementation municipale soit constatée sur place par le personnel du Service de sécurité incendie. **Note** : *Surveillez bien L'AJOUT Municipal et les autres médias municipaux pour avoir un supplément d'information à ce sujet.*
16. Pour faciliter l'inspection préventive des bâtiments, il a été résolu à l'unanimité de **procéder à l'acquisition d'une tablette** au coût de 500 \$, plus taxes, **et d'un logiciel** au coût de 2 621 \$, toutes taxes incluses.
17. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Transport

18. Il a été résolu à l'unanimité de **continuer d'adhérer au Transport adapté de la MRC Maskinongé et de verser la cotisation annuelle** de 4 500 \$ (3 \$ / habitant).
19. Il a été résolu à l'unanimité que **le Conseil confirme au ministère des Transports qu'une subvention de 46 280 \$ a été dépensée pour l'entretien courant et préventif de route municipales locales 1 et 2**, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.
20. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a informé le public **qu'une subvention de 114 764 \$ a été allouée par le ministère des Transports pour la restauration du chemin du Bout-du-Monde** qui a été endommagé par les crues du printemps 2017.

Hygiène du milieu

21. Il a été résolu à l'unanimité de **procéder à l'élaboration des plans et devis pour l'implantation d'un écocentre à Saint-Paulin.**
22. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé l'assistance des éléments suivants :
 - La Municipalité poursuit son processus d'appel d'offres pour la prolongation des services au secteur du Lac-Bergeron.
 - Le 22 avril aura lieu le *Jour de la Terre*. À cette occasion une activité de création avec des matières récupérées, a été organisée avec la collaboration de l'école des Vallons. Les œuvres des jeunes seront exposées à la sacristie de l'église, les 20 (de 14 h 45 à 19 h) et 21 avril (de 9 h à 13 h) et des prix seront donnés aux élèves jugés les plus méritants, mardi le 24 avril. **Mme Requilé a remercié le personnel de l'école pour sa contribution généreuse à cet événement.**

Santé et bien-être des citoyens

23. Il a été résolu à l'unanimité **de ne pas souscrire à la déclaration de compétence de la MRC de Maskinongé en télécommunications.** Cette décision n'empêchera pas les citoyens désireux de recevoir le service Internet haute vitesse de s'abonner aux services qu'offrira *Maskicom* d'ici quelques années.
24. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a informé le public des éléments suivants :
 - Le SANA (*Service d'accueil des nouveaux arrivants*) prépare une politique d'attraction, d'accueil et de rétention de nouveaux arrivants sur le territoire de la MRC de Maskinongé. Le Conseil participera aux consultations actuellement en cours.
 - Une autre plainte a été logée concernant l'emplacement de la boîte postale de la rue Plourde. Les consultations se poursuivent dans ce dossier pour déplacer la boîte postale.
 - **Le regroupement des OMH se poursuit à l'échelle du Québec.** Notre projet de fusion des OMH de Saint-Barnabé, Charette, Saint-Alexis-des-Monts et Saint-Paulin suit son cours. Une rencontre avec une représentante de la SHQ est prévue le 10 avril à Louiseville.

Aménagement, urbanisme et zonage

25. Il a été résolu à l'unanimité que **la demande de dérogation mineure pour le 1670-1672 rue Lottinville sera étudiée lors de la séance d'ajournement du 23 avril 2018, à 19 h.**

26. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public que :

- La demande de M. Firmin St-Yves à la CPTAQ a été acceptée.
- La *Commission de toponymie du Québec* a accepté la désignation d'un nouveau chemin adjacent au chemin des Pionniers; **ce chemin s'appellera chemin des Dupuis.**

Culture et loisirs

27. Il a été résolu à l'unanimité de **louer des toilettes chimiques pour la zone de l'église où ont lieu *Les Trouvailles de Saint-Paulin*** pendant le Festival Country-Western. Nous avons constaté une insuffisance des installations sanitaires dans ce secteur.

28. Il a été résolu à l'unanimité de **verser la subvention prévue au budget pour la *Société d'histoire et de généalogie*.**

29. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, et le directeur général ont informé le public que **la Municipalité commanditera de la publicité du *Festival Country-Western*, à hauteur de 350 \$, tel que prévu à l'entente avec les organisateurs.**

Autres sujets

30. À la parole au public, M. Michel Pauzé, du secteur du Lac-Bergeron, a suggéré d'étudier la possibilité d'organiser la récupération et l'échange de meubles dans le cadre de l'écocentre que désire implanter la Municipalité. La conseillère responsable du projet, Mme Requilé, a pris bonne note de la suggestion et rappelé que la *Maison de l'Abondance*, de Saint-Alexis-des-Monts, offre déjà ce service.

31. M. Pauzé a également informé le Conseil qu'il poursuivait ses échanges avec son voisinage pour la préservation du cadre environnemental de son quartier (le secteur du Lac-Bergeron) et qu'il avait, notamment, eu une conversation avec M. Daniel Jalbert, propriétaire du lac en lui-même et de terrains riverains. Les membres du Conseil ont accueilli positivement cette initiative et lui ont conseillé de poursuivre dans cette voie.

32. Par vote unanime, à 20 h 30, **la séance a été ajournée** au lundi 23 avril à 19 h.